Zérophyto – La commune préserve l'environnement

Accompagnée par un cabinet spécialisé dans le domaine de l'environnement, la commune de Bréançon mène une réflexion sur les actions à entreprendre pour protéger du mieux possible notre cadre de vie rural.

L'objectif est de mettre en place des actions qui privilégient la nature en abandonnant le recours aux pesticides et autres herbicides afin de protéger nos nappes phréatiques, mais aussi nos propres santés.

Ces actions s'inscrivent dans un cadre national qui dépasse largement le seul territoire de Bréançon.

Un document technique beaucoup plus complet est consultable en mairie.

Télécharger (PDF, 3.69Mo)

La commune de Bréançon va s'inspirer des différentes pistes qui sont listées dans ce document pour établir son propre plan d'actions. Toutes les pistes ne seront pas nécessairement adoptées. La démarche implique un ajustement des méthodes d'entretien qui ne peut être que progressif pour adapter nos outils, la formation (déjà programmée) de notre agent communal et la prise en charge budgétaire qu'impliquent certaines actions.

Il est important de noter que tendre vers le "**zérophyto**" implique la mise en place d'une politique communale à laquelle doivent adhérer tous les habitants. C'est à cette condition que nous améliorerons notre environnement, mais aussi que la commune pourra bénéficier de financements à des taux de subventions plus attractifs, les critères de protection de la

nature étant appelés à prendre une importance de plus en plus importante aux niveaux national, régional, départemental et local (Communauté de Communes et les communes elles-mêmes).